

# GRILLE ET MODALITES TARIFAIRES

2023-2024	QF Moins de 350€	QF de 351 à 750€	QF de 751 à 1000€	QF de 1001 à 1350€	QF de 1351€ et plus
	T1	T2	T3	T4	T5
	<b>Périscolaire</b>				
7h00 - 8h30	2,59 €	2,90 €	3,24 €	3,39 €	3,56 €
7h30 - 8h30	1,72 €	1,98 €	2,18 €	2,27 €	2,39 €
11h45 - 13h30	5,94 €	6,68 €	7,40 €	8,16 €	8,58 €
16h15 - 17h30	1,99 €	2,22 €	2,42 €	2,52 €	2,63 €
16h15 - 18h30	3,76 €	4,24 €	4,66 €	4,85 €	5,08 €
<b>Mercredis, petites et grandes vacances</b>					
Lève-tôt : 7h00 à 8h30	2,69 €	2,90 €	3,24 €	3,39 €	3,56 €
Matin AR : 8h30 à 13h30	10,55 €	11,87 €	13,18 €	13,84 €	14,54 €
Journée : 8h30 à 18h30	16,59 €	18,66 €	20,72 €	21,76 €	22,86 €
Après-midi : 13h30 à 18h30	7,26 €	8,30 €	9,22 €	9,68 €	10,17 €
Forfait séjour 3 jours	56,08 €	63,07 €	70,09 €	73,60 €	77,07 €
Forfait séjour 5 jours	89,03 €	100,12 €	111,26 €	116,83 €	122,35 €
<b>Action Jeunes</b>					
Vendredi soir	7,02 €	7,88 €	8,74 €	9,20 €	9,62 €
Sortie	Déterminer en fonction de la sortie choisie par les ados				

## Fonctionnement tarification aux quotients :

Le quotient familial est calculé par la Caf pour l'ensemble des allocataires.

Pour obtenir ce quotient nous devons posséder :

- Votre numéro d'allocataire
- Votre autorisation pour accéder à CAFPRO et ainsi connaître votre quotient qui sera retenu pour la période de tarification mentionnée ci-contre.

Pour les quotients non connus sur CAFPRO ou les allocataires des autres caisses, la photocopie du dernier relevé d'avis d'imposition sera demandée.

En cas de non communication de l'autorisation de consulter le quotient ou des pièces justificatives, le barème **le plus élevé** sera automatiquement appliqué.

## Pièces à fournir pour valider une inscription :

- Fiche familiale et individuelle enfant
- Règlement intérieur
- Justificatif mentionnant le quotient familial régime spécifique.
- Une attestation en responsabilité civile.
- Copie des vaccins ou certificat de contre-indications.
- Autres documents administratifs : PAI...

## Adhérer à Familles Rurales au prix de 20 €, c'est :

- ◆ Permettre, partout en France, la création des services dont toutes les familles ont besoin
- ◆ Défendre au quotidien vos intérêts et ceux de votre famille
- ◆ Soutenir un projet de qualité et des valeurs essentielles
- ◆ Donner au Mouvement les moyens d'agir



## Modalités et modes de paiement :

Les factures doivent être payées à la date d'échéance.

Prélèvement bancaire, Chèque à l'ordre de **Familles Rurales Epenoy**, Espèces **contre reçu**, Virement bancaire, Chèque CESU, Chèque ANCV.

### Aides possibles :

CAF, MSA, comité d'entreprise sous certaines conditions et sur présentation des justificatifs.

Les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la D.D.C.S.P.P.

Ils sont soutenus par :

Les communes d'Epenoy et de Passonfontaine ainsi que la Caf du Doubs

